Avis rectificatif du 23/05/23

**GRENOBLE ALPES METROPOLE**

M. le Président

Le Forum - CS 50053

3 rue Malakoff

38031 GRENOBLE - 01

mèl : correspondre@aws-france.com

web : <http://www.lametro.fr>

Référence : 2023-TX-ACP-0102

**Objet : Travaux de sécurisation du site Aquapole Le Fontanil-Cornillon**

**Remise des offres : au lieu de : 01/06/23 à 15h00 au plus tard.**

**lire : 08/06/23 à 15h00 au plus tard.**

**capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : :**

au lieu de : Pour le lot 2 : habilitation sous-section 4 amiante conformément au Décret n°2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante

**lire :** Pour tous les lots : habilitation sous-section 4 amiante conformément au Décret n°2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante

**capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : :**

Après la mention : Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

**Supprimer :** Pour le lot 1: Une attestation de certification Apsad,

conformément au règlement I7 (détection automatique d'incendie – entreprise d'installation) ;

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <http://agysoft.marches-publics.info>

<https://www.marches-publics.info/Annonces/MPI-pub-2023117062.htm>